
Octobre 2025

Chères membres, chers membres,

Voici votre infolettre syndicale du mois d'octobre. Bonne lecture!

Assemblée générale le 25 octobre

Tous les membres sont convié·es une assemblée générale du Syndicat des chargé·es de cours de l'ÉTS-SEG qui se déroulera le samedi 25 octobre, à 10h00. Cette AG sera offerte en format comodal : à la salle B-1516 et sur Zoom. Plus d'information à venir.

Rapport du comité sur l'engagement

Suite aux rencontres et discussions tenues entre notre comité sur l'engagement et la direction du DEG, cette dernière a formulé une série de propositions qui, nous l'espérons, permettront de faire progresser et de mettre en valeur le travail de nos membres au sein du département. Ces propositions seront présentées en détail lors de la prochaine assemblée générale.

En particulier, la direction du DEG s'engage à :

- solliciter l'accord de l'assemblée pour qu'un représentant des personnes chargées de cours par secteur puisse y participer ;
- demander à la direction de l'ÉTS que les personnes chargées de cours soient consultées lors de la nomination de la direction du DEG ;
- imposer des délais clairs pour la transmission des examens finaux aux personnes chargées de cours.

Nous tenons à féliciter ce comité pour l'excellent travail accompli. Il était composé de Tounisia Ait Ahcene, Pontien Mbaraga, Ismaïla Ndiaye et Sofiane Ayad.

Atelier de formation sur la motivation et l'engagement des étudiantes et étudiants

Le mardi 30 septembre, Julienne Bissou, chargée de cours en chimie et doctorante en éducation, a animé un atelier portant sur la motivation et l'engagement des étudiant·es.

Des personnes chargées de cours ainsi qu'un professeur enseignant ont pris part à cette activité, qui a donné lieu à de riches échanges et à des partages d'expériences des plus inspirants.

Nous saluons l'ouverture du DEG à ce type d'initiative et encourageons nos membres à y participer activement lorsqu'elles se présentent.

Modifications de EQE en mathématiques

Lors d'un courriel transmis le 25 septembre, la direction du DEG nous a consultés au sujet d'une modification des EQE pour l'ensemble des cours de mathématiques. Nous avons constaté que l'exigence de formation est désormais la suivante :

Baccalauréat en mathématiques ou baccalauréat bidisciplinaire comprenant au moins la moitié des crédits en mathématiques, ainsi qu'une maîtrise.

Cette demande de modification des EQE provient de l'assemblée sectorielle des professeurs enseignants en mathématiques et devra être approuvée par le directeur.

Selon cette nouvelle formulation proposée, certains de nos membres actuellement inscrits sur la liste d'ancienneté du secteur des mathématiques, qui détiennent une maîtrise en mathématiques sans toutefois posséder un baccalauréat dans cette discipline, pourraient se voir refuser une demande visant à obtenir les EQE d'un nouveau cours de mathématiques.

Nous avons fait part de cette préoccupation à la direction ainsi qu'au représentant sectoriel, et nous travaillons actuellement à trouver une solution à la fois appropriée et pérenne à ce problème.

Il convient de rappeler qu'une modification des EQE d'un cours ne peut avoir pour effet d'entraîner la perte d'une reconnaissance déjà obtenue.

Représentants de secteur et comité de mobilisation

Le Syndicat a besoin de votre implication !

Nous devons désigner un·e représentant·e par secteur pour participer aux assemblées départementales.

Nous recherchons également des membres intéressé·es à se joindre au comité de mobilisation.

Le Syndicat rémunérera toutes les personnes participantes conformément à la *Politique d'utilisation du budget – Article 4.23*.

Si vous êtes intéressé·es, écrivez-nous à syndicat@sccets-seg.ca.

Rappel sur les règles de remplacement – Article 16.02

Nous vous rappelons que le règlement concernant les remplacements a été modifié dans la dernière convention collective. L'article 16.02 stipule :

« Lorsqu'une personne chargée de cours doit être remplacée, elle peut désigner une personne remplaçante admissible. »

Vous avez donc le privilège de choisir vous-même la personne qui vous remplacera !

À défaut, la direction du DEG pourra procéder au remplacement de la manière qu'elle jugera appropriée.

Comité stratégique sur la réussite et l'expérience étudiante

L'ÉTS lance un appel de candidatures pour combler un poste au sein du nouveau comité stratégique de collaboration sur la réussite et l'expérience étudiante. Le comité aura pour mandat de réfléchir, partager et collaborer autour des enjeux et initiatives visant à soutenir la réussite et à enrichir l'expérience étudiante à l'ÉTS.

Pour plus d'information :

[*Participez au comité stratégique sur la réussite et l'expérience étudiante*](#)

Nous vous remercions de votre attention et restons disponibles pour toute question.

Votre exécutif syndical
SCCÉTS-SEG